

**RAPPORT DE LA COMMISSION DE PRÉSENTATION
chargée d'examiner l'objet suivant :**

Élection complémentaire de deux juges à 100% au Tribunal cantonal – Législature 2018-2022

Préambule

Le Tribunal cantonal est l'autorité judiciaire supérieure du canton. Il assume un double rôle d'autorité juridictionnelle et de direction de l'Ordre judiciaire vaudois (OJV). Les juges du Tribunal cantonal sont désignés par le Grand Conseil pour une durée de cinq ans, à compter du 1er janvier 2018. Conformément à l'article 131 de la Constitution vaudoise (Cst-VD) et aux articles 154 et suivants de la loi sur le Grand Conseil (LGC), la Commission de présentation est chargée de préavisier sur l'élection des juges cantonaux.

L'objet de ce rapport est le préavis de la Commission de présentation à l'élection complémentaire de deux juges à 100% au Tribunal cantonal, ce qui portera le nombre total de juges cantonaux à quarante-quatre au début de l'année 2018.

Fonctionnement de la Commission de présentation

La Commission de présentation s'est réunie deux fois pour traiter de ce préavis : les jeudis matins 30 novembre et 7 décembre 2017, à la Salle du Bicentenaire, Place du Château 6, à Lausanne. Elle était composée des député-e-s suivants : M. Philippe Jobin (Président) ; Mmes Anne Baehler Bech (Vice-présidente), Circé Fuchs, Valérie Induni, Jessica Jaccoud ; MM. Jean-Luc Bezençon, Jean-François Chapuisat, Yvan Luccarini et Nicolas Suter. La commission a aussi eu le privilège d'être accompagnée dans ses auditions et réflexions par ses experts indépendants : MM. Olivier Feymond, Louis Gaillard, Luc Recordon (excusé pour la séance du 7 décembre 2017) et Philippe Richard.

Travail de la Commission de présentation

Dans le respect du décret sur l'effectif des juges cantonaux voté par le Grand Conseil en août 2017, le Tribunal cantonal a informé la Commission de présentation de son souhait de disposer de deux juges cantonaux à 100%. La commission a donc procédé à l'habituelle mise au concours des postes dans la Feuille des avis officiels (FAO). L'annonce a été publiée le vendredi 13 octobre 2017 dans cette dernière. À la fin du délai de dépôt des candidatures, soit le samedi 11 novembre 2017, cinq personnes avaient déposé leurs dossiers auprès du Secrétariat de la Commission de présentation.

Leurs motivations, leurs connaissances de l'environnement et leur vision de la justice ont cependant été abordées avec soin. Leur vision de l'activité du Tribunal cantonal a aussi fait l'objet d'une attention soutenue. La durée des différents entretiens a avoisiné entre quarante à soixante minutes. Ces auditions ont permis de cerner la personnalité des candidats, dont les qualités d'indépendance et de vision de la justice vaudoise ont été analysées avec soin.

Préavis de la Commission de présentation

À l'issue des auditions, les experts, après délibérations, ont rendu, à l'unanimité, un préavis positif à l'égard de quatre des cinq candidats entendus, dont trois personnes qui maintiennent leur candidature qui sont :

- Mme Anne Cherpillod
- M. Richard Oulevey
- M. Stéphane Parrone

Après avoir pris en compte les conclusions du rapport des experts, les membres de la commission ont délibéré sans la présence de ces derniers. S'ils ont également souligné l'excellence de ces candidatures pour cette élection, les commissaires ont été partagés sur le préavis à formuler. En effet, chaque candidat a des qualités personnelles indéniables, quoique différentes.

Ensuite, les commissaires ont apprécié, de manière différente, les qualités et le parcours de ces trois candidats selon leur vision et leur sensibilité politique. Au final, il en est ressorti que la commission a décidé à la majorité de privilégier les deux candidatures suivantes.

Les candidats bénéficiant d'un préavis positif à la majorité de la part de la commission sont :

- Mme Anne Cherpillod, actuellement juge cantonale suppléante ;
- M. Richard Oulevey, actuellement 1^{er} Président du Tribunal d'arrondissement de l'Est vaudois

Le candidat bénéficiant d'un préavis positif de la minorité de la commission maintient sa candidature après la communication de la nature du préavis de la part du président de la commission :

- M. Stéphane Parrone, actuellement Président du Tribunal d'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois

Conclusion

La Commission de présentation préavise positivement l'élection de Mme Anne Cherpillod et M. Richard Oulevey comme juges à 100 % au Tribunal cantonal pour la législature 2018-2022.

Les dossiers des candidats sont en mains du Secrétariat général du Grand Conseil et sont à disposition des députés qui veulent les consulter. Ils seront également disponibles, sur demande à ce dernier, le jour de l'élection au Secrétariat du Parlement.

Echichens, le 21 décembre 2017.

Le Président-rapporteur :
(signé) Philippe Jobin